



Communiqué de presse

Jeudi 22 janvier 2015

**Bretagne Vivante virée de la gestion
de la Réserve Naturelle Nationale d'Iroise qu'elle a créée
Les associations en appellent à la Ministre de l'Ecologie !**

Brest, le 22 janvier 2014, la Préfecture du Finistère devrait prendre un arrêté dans les prochains jours annonçant que la gestion de la RNN Iroise est confiée au Parc Naturel Marin d'Iroise seul, mettant fin à des décennies de gestion de ce site emblématique par l'association Bretagne Vivante.

L'implication bénévole et la reconnaissance du monde associatif foulées au pied par l'Etat

Bretagne Vivante a pourtant créé cette réserve il y a 50 ans. Elle la gère depuis 1976 et son action est saluée par l'Etat depuis la mise en place du statut de Réserve Naturelle en 1992. En 2012, Bretagne Vivante a proposé 2 ans d'expérimentation de la co-gestion avec le Parc Naturel Marin d'Iroise, 2 ans au cours desquels le plan de gestion a été revu et validé. Malgré cela, la Préfecture du Finistère ne souhaite pas prolonger la convention de co-gestion au-delà du 31 janvier 2015 et confier la gestion au Parc Marin seul.

« Cette décision brutale et incompréhensible montre une absence totale de considération de la part de l'Etat pour l'engagement associatif des adhérents de Bretagne Vivante depuis près d'un demi-siècle ! », s'insurge Jean-Luc Toullec, président de l'association Bretagne Vivante.

Une co-gestion expérimentale pipée depuis le début

Cette décision, annoncée lors du comité consultatif de la réserve le 20 janvier 2015, a été prise à la demande des instances du Parc Marin et de son Président, Pierre Maille en particulier. Elle l'a été sans aucun argumentaire scientifique ni technique, sans aucun bilan de la cogestion mise en place depuis 2 ans et au mépris du comité consultatif et du conseil scientifique, mis tous les deux devant le fait accompli.

Bretagne Vivante a pourtant réaffirmé sa volonté de poursuivre et d'améliorer la cogestion avec le Parc Marin, les deux structures étant complémentaires. Ce dernier a refusé catégoriquement, proposant uniquement un « partenariat ».

Le maire de Molène a lui aussi exprimé son désaccord, affichant sa confiance en Bretagne Vivante, tout comme plusieurs scientifiques et structures présentes, certains jugeant même la séance « surréaliste ». Le Président du conseil scientifique a d'ailleurs démissionné suite à ce comité.

« C'est un déni de démocratie, un choix arbitraire et non argumenté, un mépris pour tous les acteurs, bénévoles et salariés, qui ont œuvré avec compétences et convictions pour la protection et la valorisation de ce joyau national », affirme Jean-Luc Toullec.

« Si un tel arrêté préfectoral est pris, ce sera une première nationale ! Jamais un gestionnaire de réserve naturelle nationale n'a été destitué de son rôle pour des raisons politiques ! », ajoute Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement, dont Bretagne Vivante est membre.

L'Iroise première d'une longue liste ?

Dans un contexte de diminution des dotations de l'État pour la protection de la nature et sous prétexte de simplification et d'expérimentation, sommes-nous déjà en train d'assister à la nouvelle approche de la gestion des RNN ? D'autres réserves naturelles gérées par des associations vont-elles connaître le même sort dans les prochains mois ?

« Nous en appelons à Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, afin qu'elle réaffirme le rôle essentiel des associations dans la gestion des espaces naturels en conservant Bretagne Vivante dans la gestion de la RNN Iroise. Nos associations ont une expérience et une expertise fortes en ce domaine et font ce travail de qualité pour un coût minimum que l'Etat ne pourra faire baisser sans diminuer les actions entreprises pour la protection de la biodiversité dans ces réserves », déclarent Jean-Luc Toullec, Président de Bretagne Vivante et Denez L'Hostis, Président de France Nature Environnement.

Rassemblement et discussion avec la presse

Un rassemblement des adhérents de Bretagne Vivante est prévu **à Quimper samedi 24 janvier à 11 h** devant la maison des associations, 53 Impasse Odet, afin de protester contre cette décision.

Des prises de paroles auront lieu au cours desquelles les journalistes pourront interroger les différents acteurs de Bretagne Vivante.

Le Président de France Nature Environnement, Denez L'Hostis, sera présent au côté de Bretagne Vivante.

Signez la pétition !

Pour soutenir Bretagne Vivante, signez la pétition à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/petitioniroise>

Contacts presse :

Jean-Luc Toullec, Président de Bretagne Vivante, 06 09 68 04 07

Charles Braine, Directeur de Bretagne Vivante, 06 83 49 20 92

Elise Rousseau, Attachée de presse, 06 03 71 57 87

Liste des soutiens

« Nous sommes tous préoccupés par cette situation qui peut avoir des impacts beaucoup larges que le cas d'Iroise. J'ai toujours soutenu la poursuite d'une expérience de cogestion entre deux acteurs reconnus pour leur qualité d'intervention sur le terrain et leurs complémentarités. Il serait regrettable pour le réseau des réserves naturelles de voir cette expérience stoppée alors qu'elle n'en est qu'à ses débuts et que le recul ne permet pas d'en évaluer pleinement les plus-values. RNF se tient disponible le cas échéant pour avancer dans la recherche d'une solution acceptable par toutes les parties. » Vincent Santune, Président de RNF

Nous souhaitons apporter notre soutien à l'association de protection de la nature, Bretagne Vivante SEPNB. Depuis 55 ans, elle démontre ses capacités à agir au quotidien pour la protection des espèces et des espaces et joue pleinement son rôle citoyen à travers ses actions de sensibilisation, de protection et de gestion.

Les adhérents de Bretagne Vivante ont souvent été à l'origine de la mise en lumière et de la protection de nombreux sites remarquables de la région, dont certains sont devenus des Réserves Naturelles Nationales.

Nous reconnaissons les compétences et la pleine légitimité de l'association à participer, aujourd'hui comme demain, à la gestion de ces réserves et à tenir son rôle d'acteur citoyen engagé pour la protection de la nature.

Nous rappelons, par cette lettre, notre attachement à la place des associations dans les organes de réflexion et de gestion des espaces protégés.

Au niveau régional :

- Daniel Masson, maire de Molène
- Eau et Rivières de Bretagne
- Groupe Mammalogique Breton
- Union Régionale CPIE de Bretagne
- IVINE
- LPO 35
- Bretagne durable et solidaire
- VivArmor Nature
- UMIVEM
- Association Les Landes de Monteneuf

Au niveau national :

- Réserves Naturelles de France
- France Nature Environnement
- Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
- Joël Labbé, Sénateur du Morbihan
- Allain Bougrain Dubourg, Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux
- FNE Pays de la Loire
- Conservatoire des Sites Alsaciens
- Humanité et Biodiversité
- Isabelle Autissier, Présidente du WWF-France

Au niveau européen :

- Yannick Jadot, Député européen du Grand-Ouest